

So 25/09/2017 -

Contrat de ruralité pour 81 projets

Pendant trois ou peut-être quatre ans, l'Entre de Mers va fourmiller de projets. 81 en tout cas ont été retenus, dans le contrat de ruralité signé, vendredi soir, à la mairie de Targon, par le préfet Pierre Dartout et les représentants de plusieurs communautés de communes. Celles du Créonnais, des Coteaux bordelais, des Portes de l'Entre-deux-Mers, des communes rurales de l'Entre-deux-Mers, et du secteur de Saint-Loubès ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Il n'y a donc eu aucune difficulté pour qu'elles mènent de concert l'élaboration de ce contrat de ruralité.

50 millions d'euros

Un seul problème : choisir entre les 140 projets qui ont été présentés par les communes de ces secteurs. Finalement, les 81 les plus aboutis



La création d'une ferme photovoltaïque fait partie des projets retenus. PHOTO ARCHIVES NICOLAS LE LIÈVRE

font partie de ce contrat. En totalité, cela représente plus de 50 millions d'euros. La création d'une micro-crèche, d'un local à vocation médicale, d'un éco-hameau, fait partie

de ces projets. Tout comme la création d'un circuit géologique dans le cadre du développement touristique, d'une aire de covoiturage, d'une ferme photovoltaïque ou

d'un centre aquatique intercommunal...

Il s'agit du cinquième contrat de ruralité signé en Gironde. L'autre soir les élus ont applaudis cette signature à l'image d'Alain Leveau président du pôle territorial cœurs entre deux mers, de Jean-Marie Darmanian, vice-président du Conseil départemental, de la sénatrice Françoise Cartron ou de la députée Christelle Dubos.

Le préfet Pierre Dartout l'assura pour finir : « Nous devons vous aider, vous qui esquissez vos ambitions à travers ce contrat de ruralité. Veillez bien à présenter des projets structurant dans le sens du développement économique et de la demande de services de nos concitoyens. Ils seront prioritaires dans le fonds de soutien à l'investissement local... »

C. D.